COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation estivale autour du lac du lac d'Aiguebelette

« Bilan et perspectives »

Réunion publique 6 novembre 2026



CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

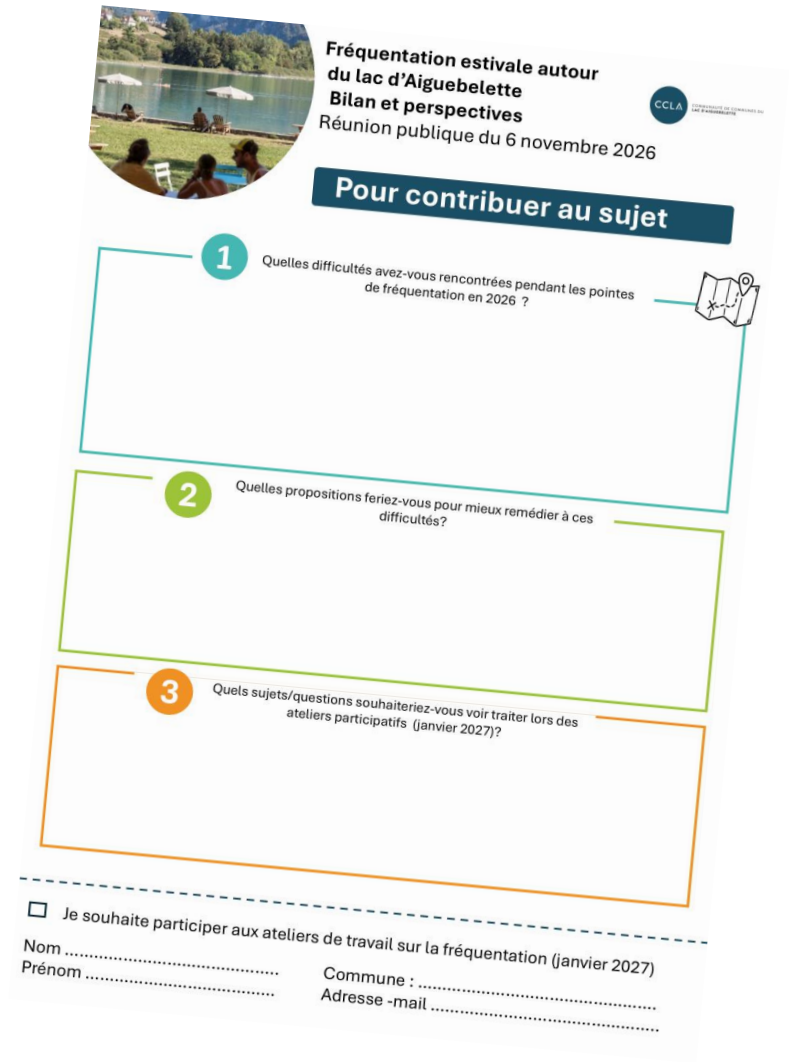
Programme de la soirée

- **Accueil et lancement de la réunion**
- **Introduction**
 Par Pascal Zucchero, président de la CCLA
- **1 – La fréquentation estivale**
 Caractérisation et évolution (Pascal ZUCHERO)
 - *Temps d'échanges*
- **2 – La sécurité**
 Constats, dispositifs mis en place, moyens déployés (Claudine TAVEL, Gendarmerie)
 - *Temps d'échanges*
- **3 - Lac et environnement**
 Impacts de la fréquentation, mesures de préservation en place, suivi de la qualité de l'eau, gestion des déchets (Francis MALLEIN, Alexandre FAUGE)
 - *Temps d'échanges*
- **4 – Perspectives : les évolutions et les adaptations déjà envisagées pour 2027** *(Romain BAVUZ)*
 La suite : contribution et ateliers participatifs
 - *Temps d'échanges*
- **Conclusion** *(Pascal ZUCCHERO)*

Pour contribuer et s’inscrire aux ateliers

2 Possibilités

Vous nous le laissez en sortant



Fréquentation estivale autour du Lac d'Aiguebelette - Bilan et pers pectives

Vous flashez le QR Code et répondez aux questions

https://forms.cloud.microsoft/e/z5kpY60JM8

POUR UNE RÉUNION APAISÉE ET CONSTRUCTIVE

Parler avec **intention**





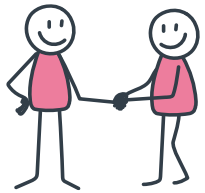
Écouter avec **attention**



expérimenter



Être **bienveillant**



Respecter les **autres**

pas de jugements

Être **co-responsable** de la vie du groupe & des réflexions communes



Lever la main pour prendre la parole et **se présenter**

Privilégier des **questions** et des **interventions courtes** (et donc des réponses courtes)
« pour qu'un maximum de personnes puisse s'exprimer »

Rester sur le **sujet de la réunion** et sur **l'intérêt général**

Se situer dans un climat **courtois, cordial** et **convivial**



CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Partie 1.
LA FREQUENTATION ESTIVALE

Caractérisation et évolution



La fréquentation estivale

La fréquentation « touristique » - Constats



La fréquentation estivale

La fréquentation « touristique » - Constats

> Le territoire du lac d'Aiguebelette est un territoire touristique

> Tourisme = **Séjours** dans les campings , Hôtels, Chambre d'hôtes, Gîtes et résidences secondaires

> Un tourisme « nature », axé sur la pratique des activités de pleine nature, qui concerne l'ensemble du territoire **et pas uniquement le lac**

> Un tourisme qui génère des retombées socio-économiques directes et indirectes (Recettes, emplois...) et qui profitent aussi aux habitants => Maintien et dynamique des services et des commerces, aménagements – équipements utilisés par la population, valorisation des savoir-faire locaux, animations...

> Un tourisme qui présente toujours une très forte saisonnalité => 2 mois (juillet – août)

> Pas de situation de surtourisme et un objectif pour la CCLA d'étendre la fréquentation aux ailes de la saison (printemps – automne)

La fréquentation estivale

La fréquentation « touristique » - Quelques chiffres

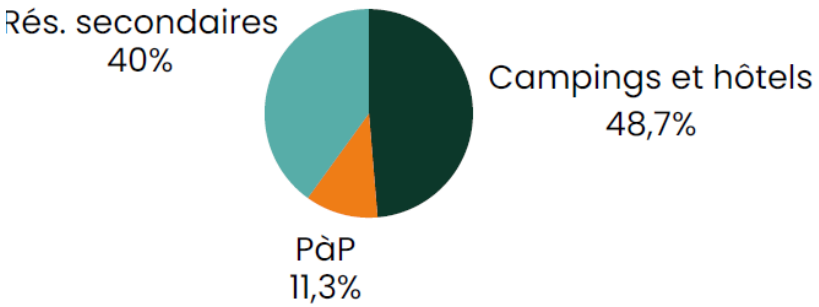
	NOMBRE DE LITS	NOMBRE DE NUITEES
2026	**7 908**	**475 679**
2025	7 786	479 490
2024	7 656	419 100

Augmentation nombre de lits entre 2024 et 2025 notamment liée à la réouverture de certains établissements

En 2026

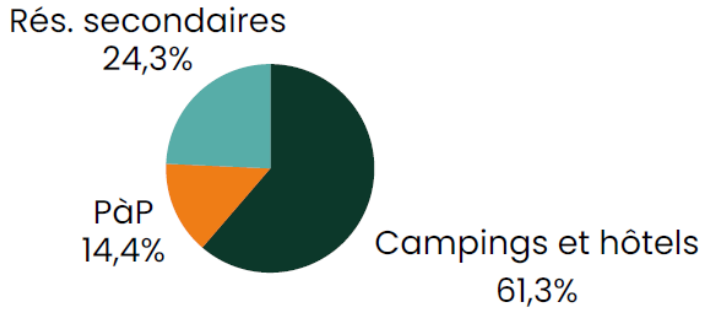
NOMBRE DE LIITS

7 908



NOMBRE DE NUITÉES

475 679



CONSOMMATION

30 MILLIONS €

La fréquentation estivale

La fréquentation à la journée « Excursionnisme »– Constats à partager



La fréquentation estivale

La fréquentation à la journée « Excursionnisme »– Constats à partager

- Des pics de fréquentation concentrés sur les week-ends de juin, voire fin mai, à début-mi juillet
- Une fréquentation liée à l'attractivité du lac et aux activités nautiques
- Une part importante de personnes provenant des agglomérations situées à moins de 2 heures
- Une accessibilité au site facilitée par la desserte autoroutière
- Des épisodes totalement corrélés aux conditions météorologiques – Pointes d'autant plus importantes que les températures sont élevées durant la semaine
- Une précocité et une intensité des pics qui pourraient s'accentuer en lien avec le réchauffement climatique et la pression démographique au sein des agglomérations
- Des épisodes qui sont aussi la conséquence de reports de fréquentation / Fermetures régulières de certaines bases de loisirs et plans d'eau de l'est lyonnais (Miribel Jonage, St-Quentin Fallavier etc...)

- **Des impacts pour les habitants**

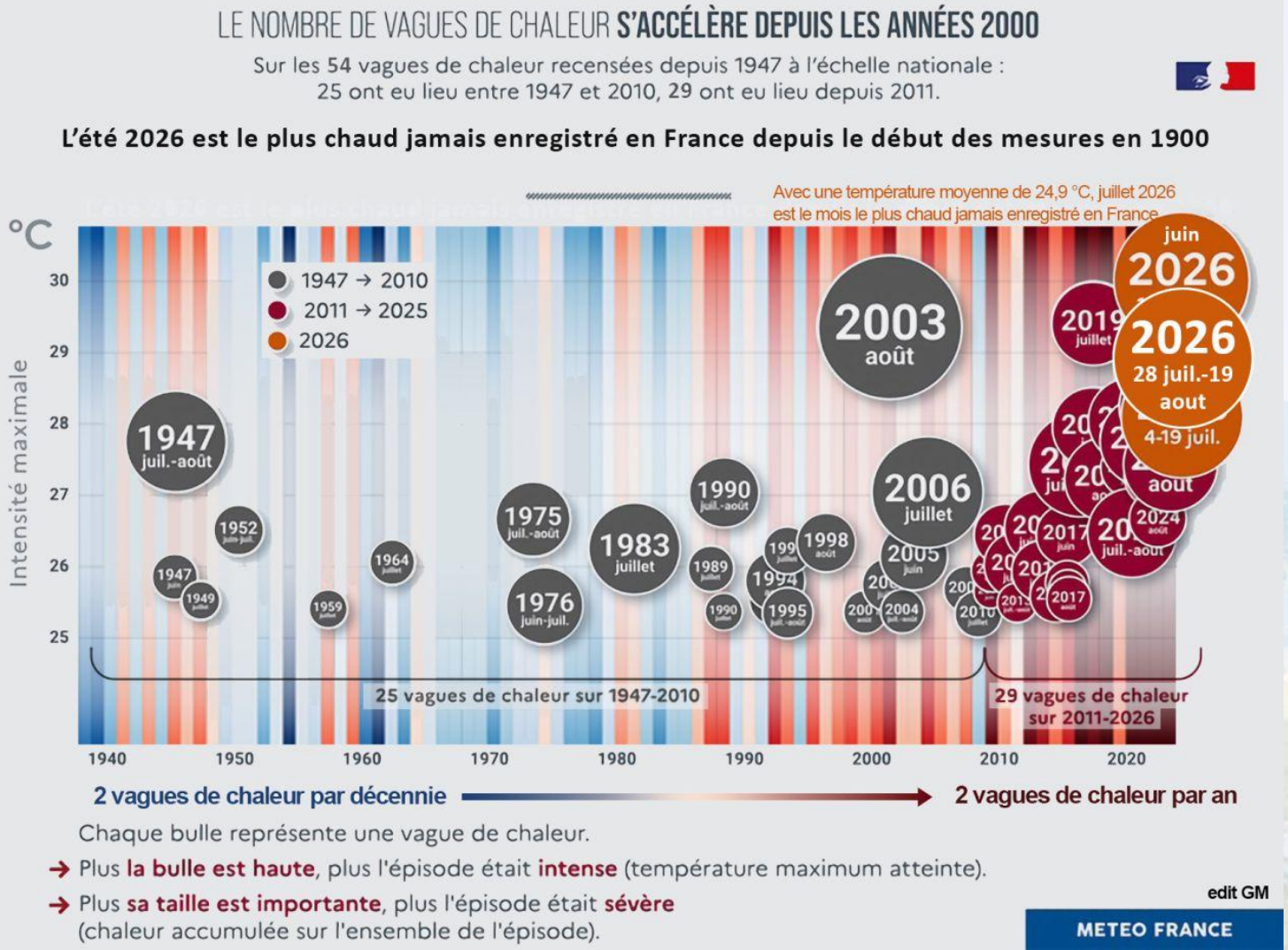


- **Saturation, problèmes de déplacement, stationnement sauvage, difficultés pour les accès secours, respect des propriétés privées...**

+ Des « incivilités » et des impacts potentiels pour l'environnement

La fréquentation estivale

La fréquentation à la journée « Excursionnisme »– Constats à partager



Remarque préalable / Eléments de contexte :

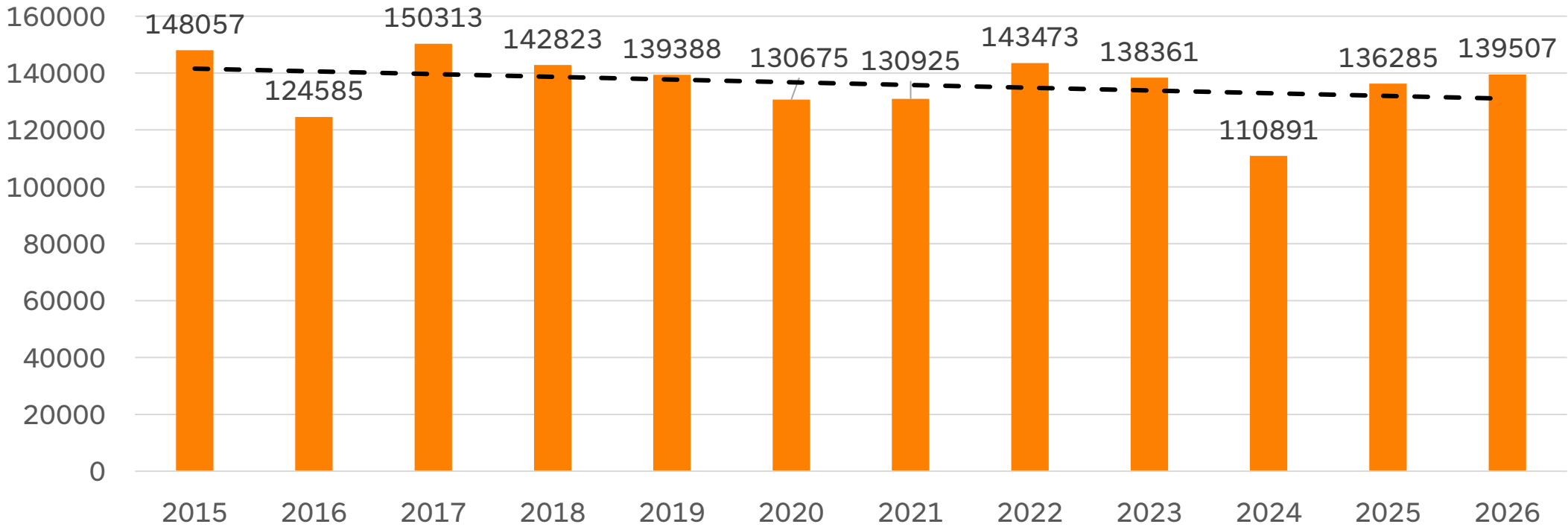
> L'analyse des données de fréquentation et des évolutions qui va être présentée s'effectue dans un contexte particulièrement « défavorable » au regard de la récurrence des vagues de chaleur

> Eté 2026 => Le plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures météo en 1900 avec un des pics de chaleur dès la fin mai…

La fréquentation estivale

La fréquentation à la journée – Estimation et évolution

A partir des comptages autoroutiers AREA => **Estimation et évolution du nombre total d'excursionnistes venant au lac les samedis et dimanches de fin mai à début juillet de 2015 à 2026 (7 week-ends)**



Pas d'augmentation de fréquentation globale les week-ends de fin mai à début juillet voire une tendance à la baisse

La fréquentation estivale

29 juin 2019 / Une date charnière pour la suite et les moyens mobilisés sur le territoire

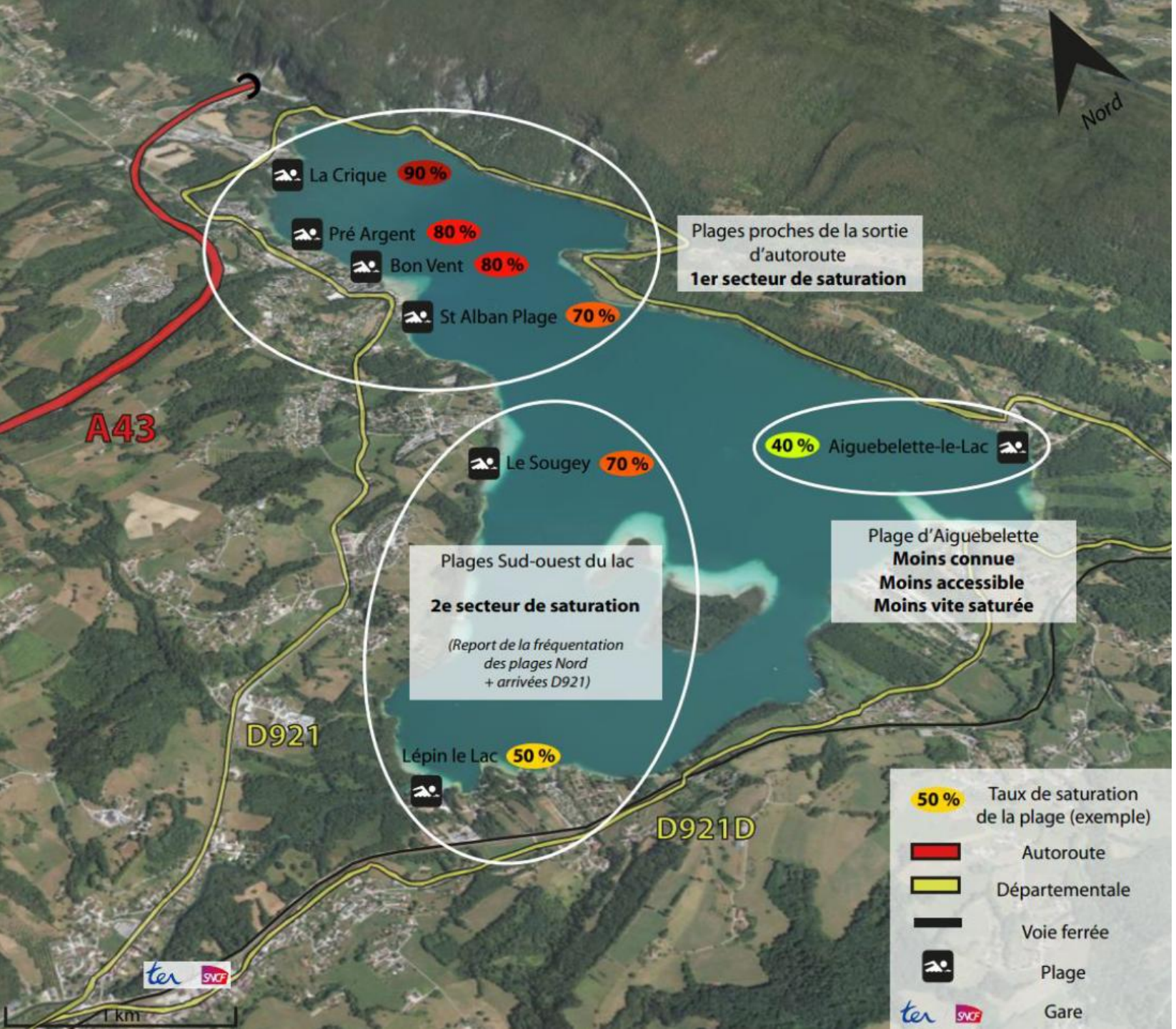
La fréquentation à la journée – Estimation et évolution

Les pointes de fréquentation (Estimation nombre d'excursionnistes les week-ends de fin à mi juillet)

Fin mai

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Samedi **Week-end 1** Dimanche	11984	7742	8926	9527	9736	7058	8100	9499	10174	8523	11320	11187
	10991	6817	6208	7753	10564	5152	6124	8654	9254	6674	8692	8028
Samedi **Week-end 2** Dimanche	8716	7592	11536	9792	10152	6559	12182	11246	9598	8656	8078	9599
	4934	5639	14531	9167	5764	5351	11934	7411	8266	6122	7938	8737
Samedi **Week-end 3** Dimanche	9243	7853	11336	9832	5649	9151	12199	11696	8548	8287	12751	10246
	8705	5555	13027	7297	7668	9058	7193	12233	7423	8410	6946	9256
Samedi **Week-end 4** Dimanche	11074	8438	12092	10985	8662	12073	11149	13664	12575	8042	11029	13306
	12222	7238	11930	9657	11500	8249	8375	11363	9365	6187	7448	12087
Samedi **Week-end 5** Dimanche	13486	8059	8554	12857	15196	11491	8831	9815	12118	8645	12375	10060
	12679	10039	6210	13027	11315	11867	6059	6806	12127	6809	11792	8140
Samedi **Week-end 6** Dimanche	11414	13437	12400	11684	10728	9650	11137	10564	8921	8006	11365	10661
	12281	13579	8536	12746	8685	11720	10134	10667	7186	7456	6845	9472
Samedi **Week-end 7** Dimanche	10134	10339	12062	11234	10741	10602	8804	10528	13021	9473	9956	9799
	10195	12258	12964	7265	10030	12713	8705	9326	9787	9599	9749	8930
Mi-Juillet	**148057**	**124585**	**150313**	**142823**	**139388**	**130675**	**130925**	**143473**	**138361**	**110891**	**136285**	**139507**
Nbre jours > 10 000	10	5	9	6	8	6	6	8	5	0	6	6

Pas d'augmentation de l'intensité et de la récurrence des pointes de fréquentation voire une tendance à la baisse



CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

La fréquentation estivale

Fréquentation des plages

Une première observation

Lors des pointes de fréquentation, une cinétique de remplissage différente suivant les plages

Plages au Nord du lac (Pré-Argent – Bonvent) vite saturées alors que les plages de Lépin et d'Aiguebelette sont loin d'être remplies.

Des phénomènes de saturation et des difficultés qui vont d'abord se concentrer sur le secteur Nord du lac

La fréquentation estivale

Fréquentation des plages publiques

5 Plages publiques	Gestionnaires
Plage de Pré-Argent	Novalaise
Plage de Bonvent	Novalaise
Plage du Sougey	CCLA
Plage de Lépin	Lépin-le-Lac
Plage d'Aiguebelette	CCLA



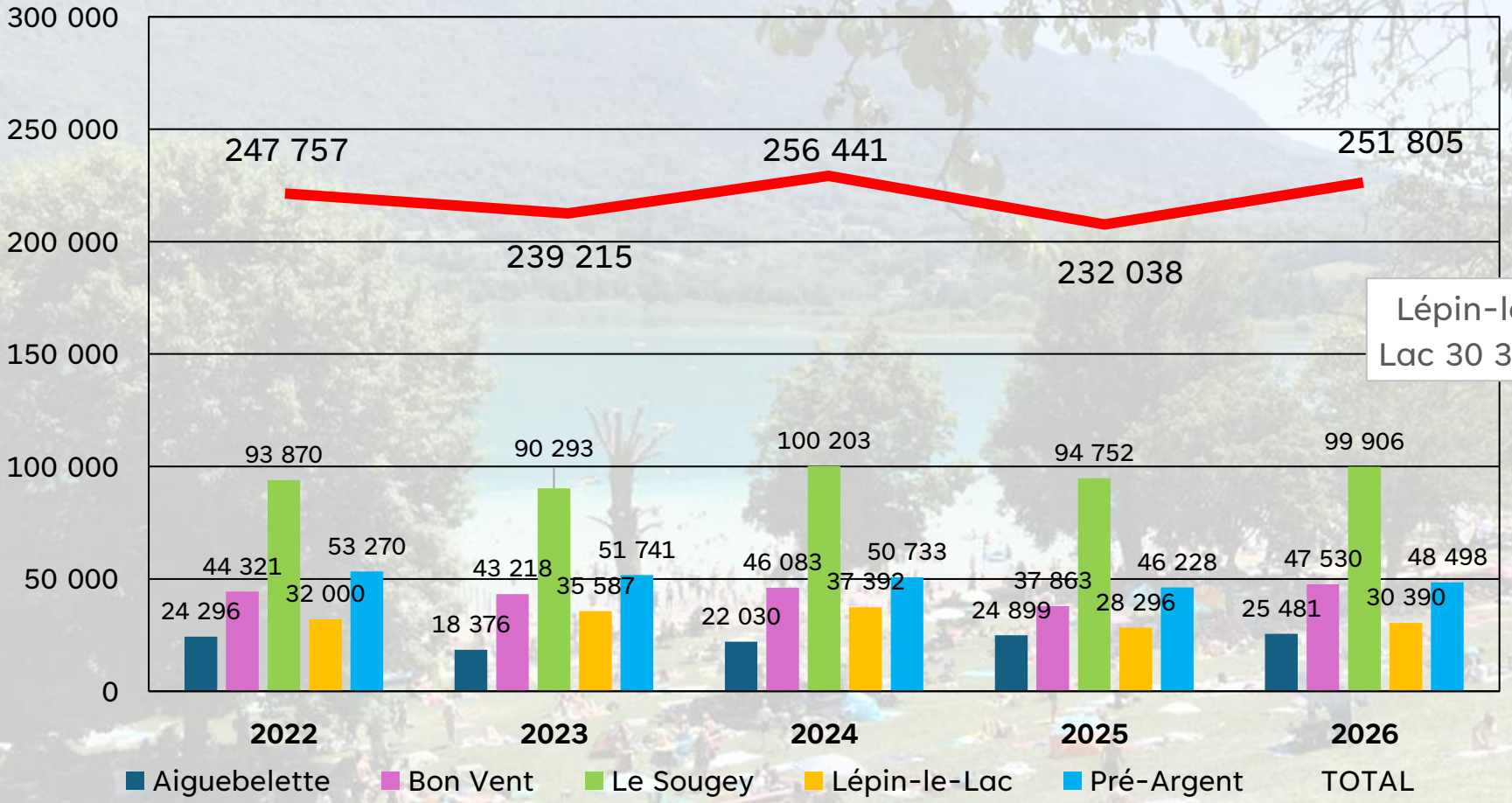
2026

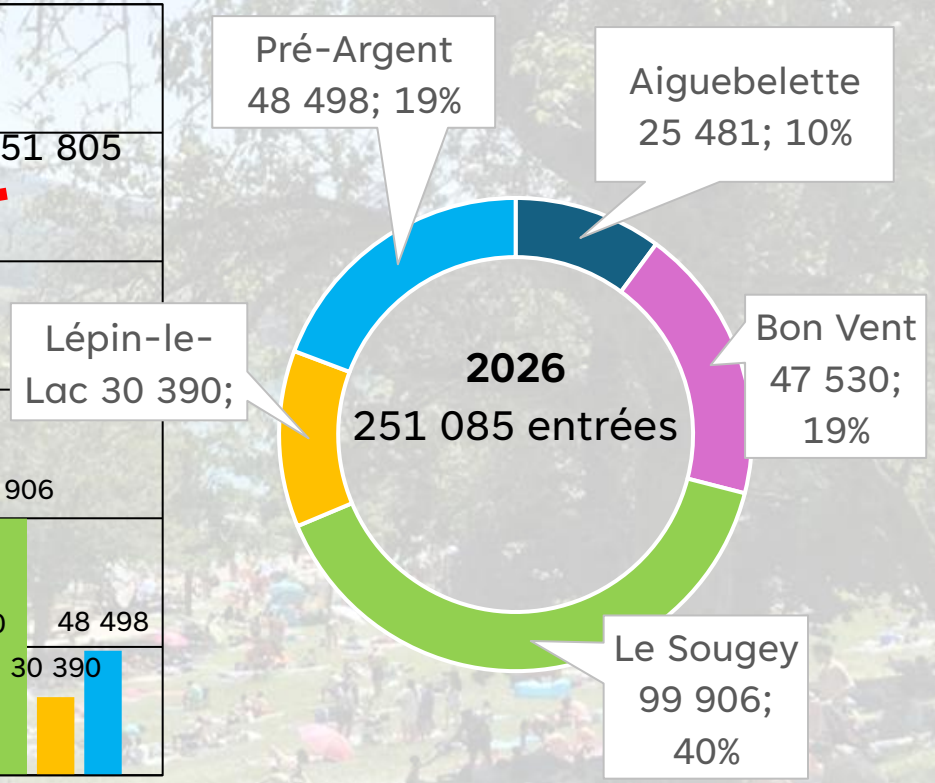
251 085 entrées

La fréquentation estivale

Fréquentation des plages publiques

Nombre total d'entrées plages sur la période d'ouverture (2ème week-end de juin à fin août)





La fréquentation estivale

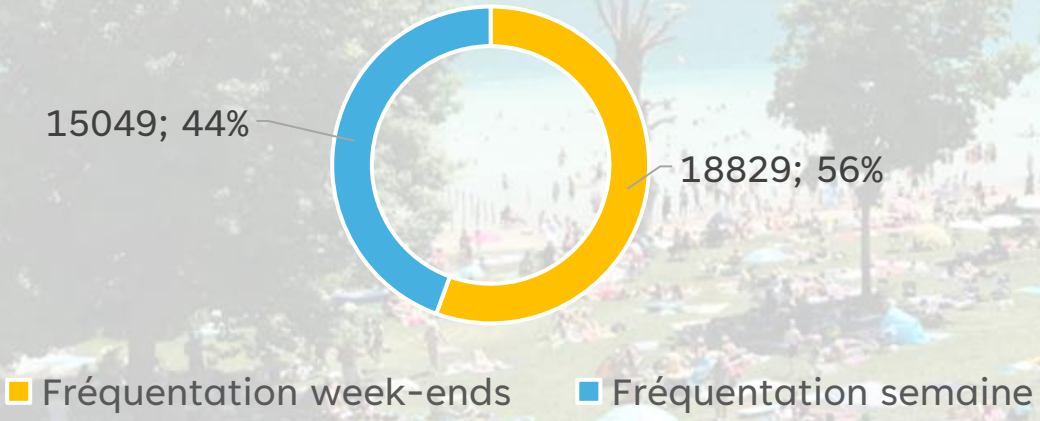
Fréquentation des plages publiques

Exemple plage du Sougey en 2026 – Ouverture du samedi 13 juin au dimanche 30 août

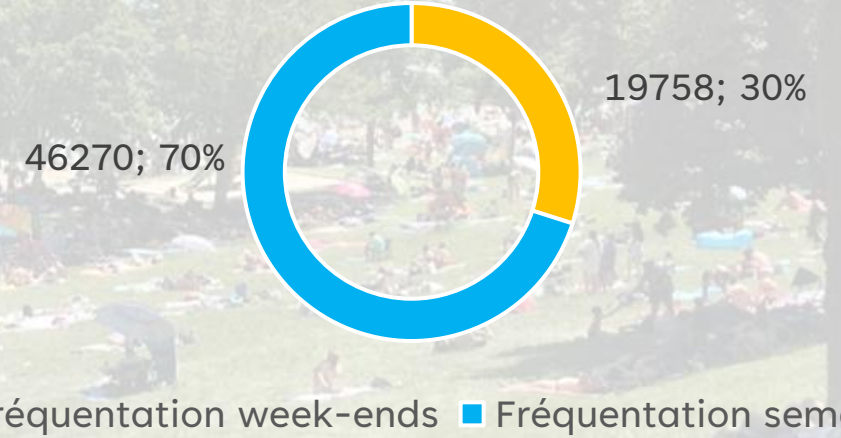
Plage Sougey - Total entrées saison 2026	99 906
13 juin au 12 juillet	33 878
13 juillet au 30 août	66 028

Remarque:
Sur cette période, des affluences à la journée aussi importante qu'en juin et début juillet (> 2000 personnes) mais aucun « débordement » et/ou phénomène de saturation autour du lac

Du 13 juin au 12 juillet, la fréquentation des week-ends représente 56% de la fréquentation totale
=> **Fréquentation majoritairement excursionniste**



Du 13 juillet au 30 août, la fréquentation des week-ends ne représente plus que 30 % de la fréquentation totale
=> **Fréquentation majoritairement touristique**



La fréquentation estivale

Précisions importantes concernant l'exploitation des plages

Bilan financier 2025 / Exploitation des plages d'Aiguebelette et du Sougey (CCLA) saison 2025

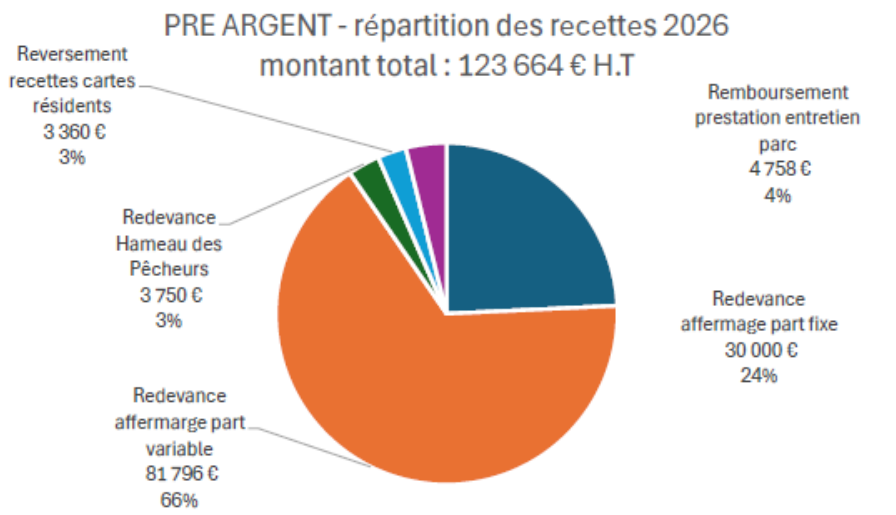
Année 2025 = Belle année sur le plan météorologique et touristique

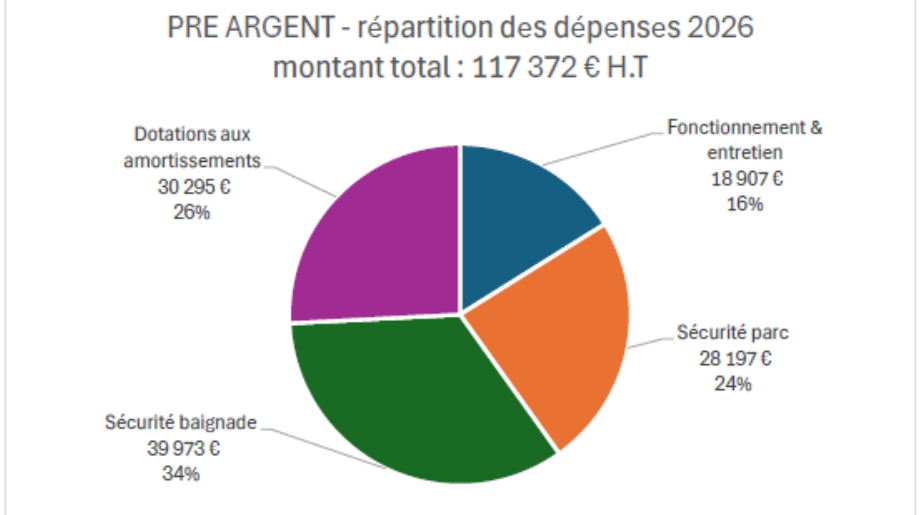
Dépenses		Recettes	
Personnel tech entretien plage	8 648 €	Redevances perçues auprès des délégataires des plages (Délégation de Service Public)	115 777 €
Petit matériel/réparations plages	1 486 €		
Agents de sécurité Sougey (Parking et plage)	31 483 €		
SDIS – BNSSA (Sauveteurs hors logement)	66 981€		
Charges diverses (Analyses eaux de baignade, téléphonie sauveteurs etc...)	9 782 €		
Total	**118 380 €**	**Total**	**115 777 €**
		Bilan d'exploitation	**-2 603 €**

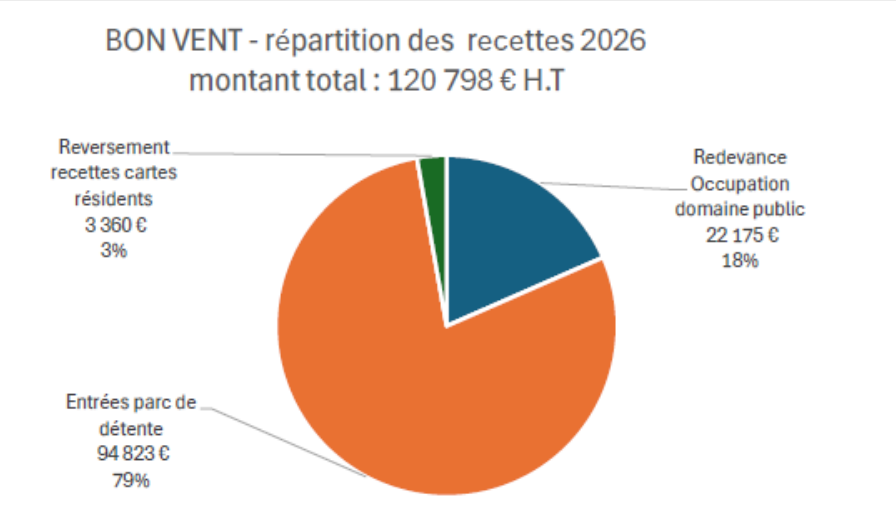
Un équilibre très fragile => Pour 2025 légèrement déficitaire

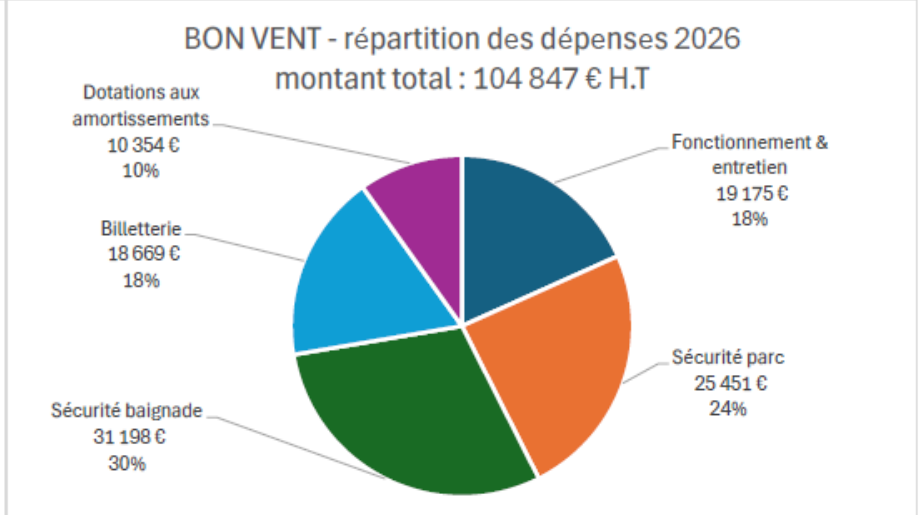
La fréquentation estivale

Précisions importantes concernant l'exploitation des plages









Bilan financier 2026 / Exploitation des plages de Pré-Argent et Bonvent

Les parcs de détente de Pré Argent et de Bon Vent sont gérés individuellement.

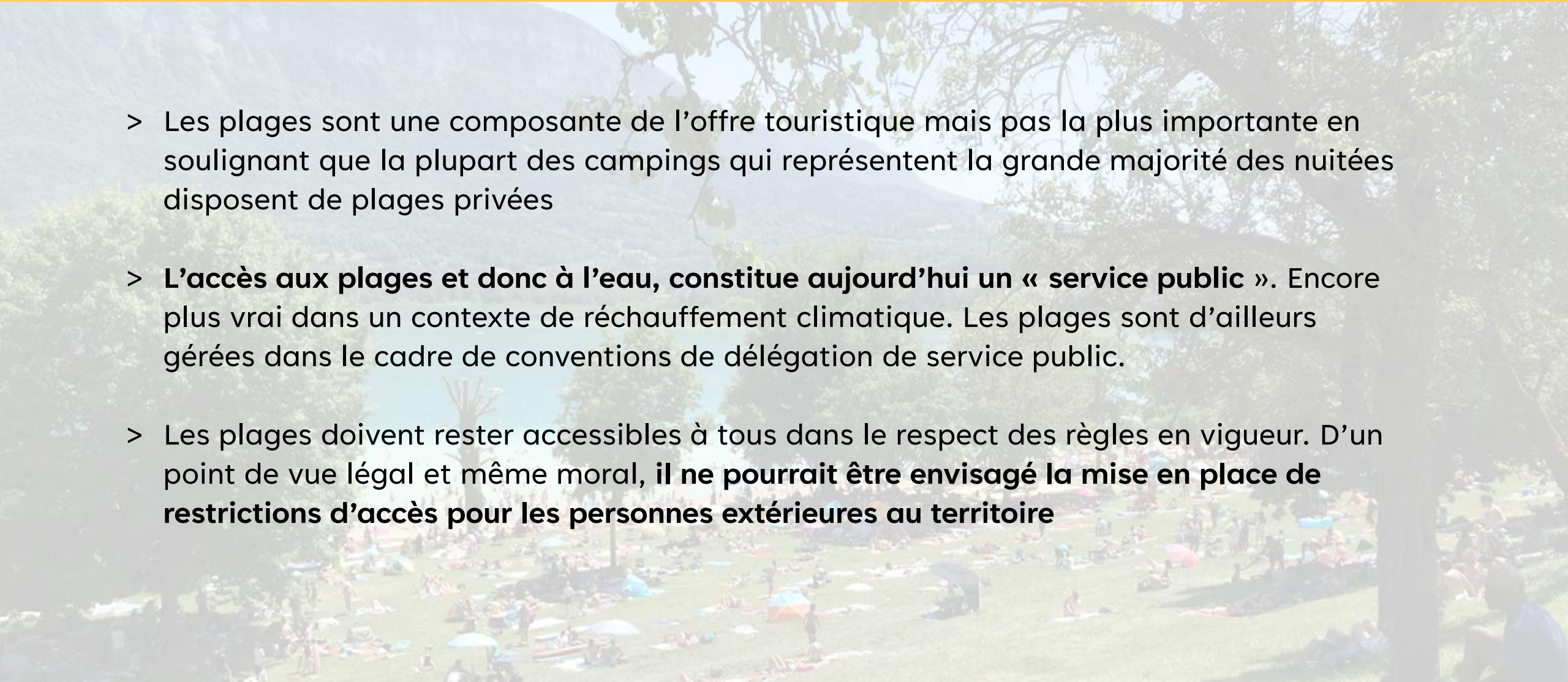
Les dépenses et recettes sont retracées dans deux budgets annexes au budget principal de la Commune; **le coût des services est ainsi payé par les usagers et non par les contribuables**

« Les plages ne sont pas une poule aux œufs d'or pour les collectivités! »

La fréquentation estivale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Précisions importantes concernant l'exploitation des plages



> Les plages sont une composante de l'offre touristique mais pas la plus importante en soulignant que la plupart des campings qui représentent la grande majorité des nuitées disposent de plages privées

> **L'accès aux plages et donc à l'eau, constitue aujourd'hui un « service public** ». Encore plus vrai dans un contexte de réchauffement climatique. Les plages sont d'ailleurs gérées dans le cadre de conventions de délégation de service public.

> Les plages doivent rester accessibles à tous dans le respect des règles en vigueur. D'un point de vue légal et même moral, **il ne pourrait être envisagé la mise en place de restrictions d'accès pour les personnes extérieures au territoire**

La fréquentation estivale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La gestion du stationnement autour du lac

Constat: Les parkings sont saturés dès que l'on atteint 60 à 70% de remplissage des plages

Pour absorber les pointes de fréquentation et permettre de fonctionner régulièrement à 100% de la capacité des plages, **il faudrait créer entre 600 et 700 nouvelles places de parkings** => **Non faisable et non souhaitable**

2450 places de stationnement avant 2018 (parkings et zones avec stationnement toléré non gênant). Aujourd'hui, environ 2 150 places => **Environ 300 places supprimées avec l'aménagement de la rive Est et la mise en place de glissières bois sur certains secteurs (Pomarin, St-Bonnet / Base d'aviron)**

Choix de la collectivité a été, au contraire, **de réduire les capacités de stationnement autour du lac pour protéger certains secteurs et ne pas se donner la possibilité de pouvoir accueillir encore plus de monde!**

La fréquentation estivale

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La gestion du stationnement autour du lac

En parallèle de cette diminution des capacités de stationnement, **des mesures d'accompagnement indispensables** :

> **Meilleure organisation des parkings existants** (Travaux de restructuration parkings de Nances, du Sougey et d'Aiguebelette)

> Ponctuellement, **mise en place d'agents pour la régulation des entrées sur les parkings et le stationnement des véhicules**

> **Verbalisation systématique** du stationnement gênant => Gendarmerie + ASVP Novalaise

> Ponctuellement, **blocage préventif de l'accès à certaines voies communales**

> Ponctuellement, enlèvement des véhicules = **Fourrière**

La fréquentation estivale

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La limitation de la capacité d'accueil sur les plages

En 2020, la crise sanitaire Covid 19 a obligé la mise en place en place de jauges sur l'ensemble des plages pour limiter la promiscuité entre usagers. **Ces jauges ont été maintenues et reprises dans les règlements de plage et arrêtés municipaux!**

Plages	Capacité max instantanée
Pré-Argent	2000
Bonvent	1500
Sougey	2500
Lépin	1500
Aiguebelette	1000

Si dépassement => Fermeture de l'entrée

En 2026, aucun dépassement de la jauge.
Exemple Sougey : Fréquentation maxi le dimanche 21 juin = 2 663 personnes sur la journée mais jamais > à 2500 en instantanée.

Là encore, choix des collectivités en concertation avec les délégataires de **ne pas se donner la possibilité de pouvoir accueillir encore plus de monde sur les plages afin de pouvoir être en capacité de maîtriser la fréquentation et d'offrir un confort suffisant pour les usagers**

La fréquentation estivale

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La régulation des flux via l'accès autoroutier – Fermeture sortie 12

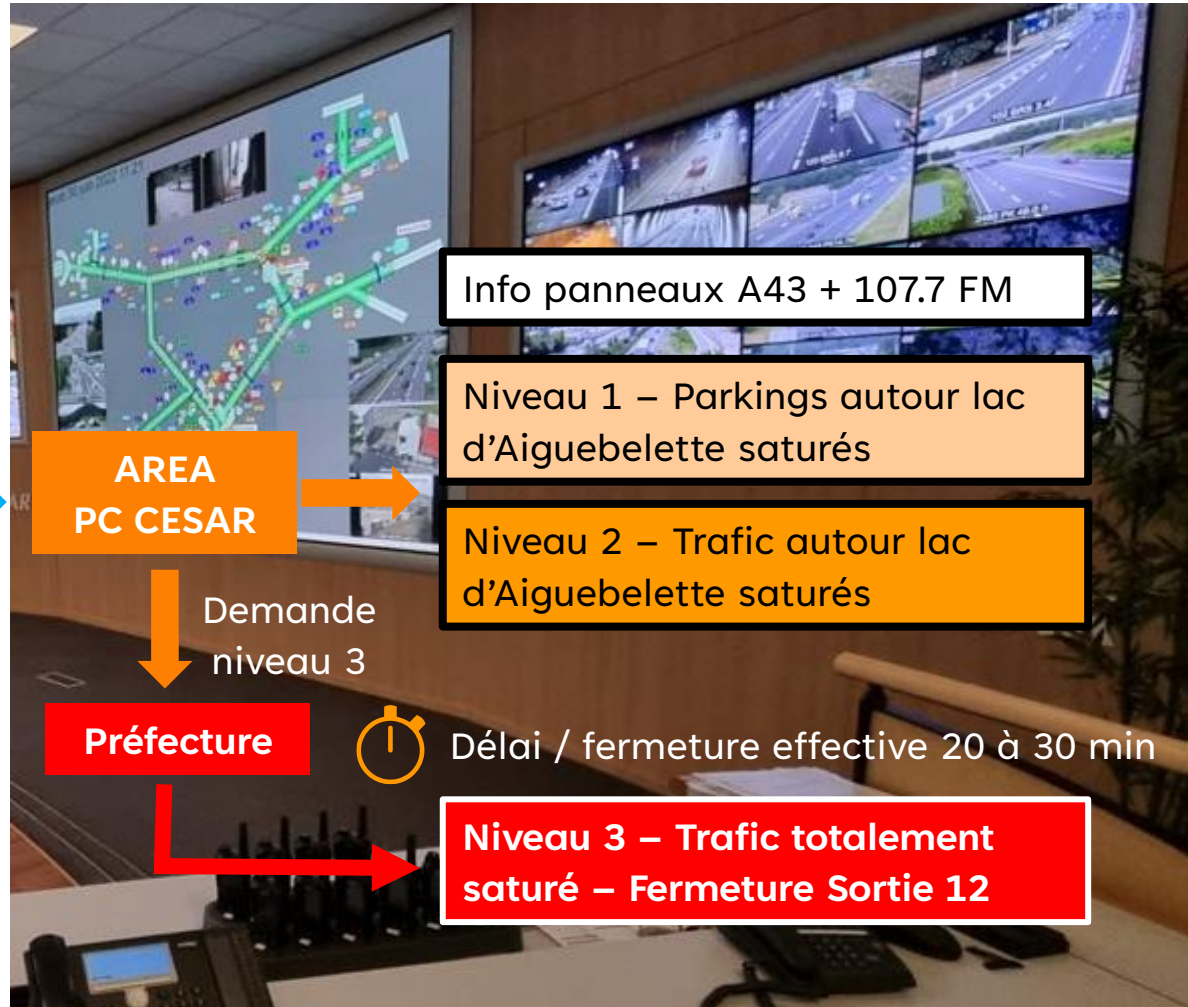
Evènement du 29 juin 2019 a conduit à la fermeture « tardive » de l'accès via A43 => Mesure exceptionnelle qui s'est inscrite depuis 2021 dans une procédure de régulation placée sous l'autorité de la gendarmerie et soumise à avis préfectoral

Groupe de communication sécurité (Gendarmes, agents sécurité, gardes RNR, Elus…)

Remontées régulières infos / Saturation des parkings et situation générale aux abords du lac (Agents de sécurité, gendarmes, élus référents…)

→ **Gendarme référent**

→ Demande déclenchement procédure avec 3 niveaux



La fréquentation estivale

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La régulation des flux via l'accès autoroutier – Fermeture sortie 12

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Week-end 1	9736	7058	8100	9499	10174	8523	11320	11187
	10564	5152	6124	8654	9254	6674	8692	8028
Week-end 2	10152	6539	12182	11246	9598	8656	8078	9599
	5764	5351	11934	7411	8266	6122	7938	8737
Week-end 3	8649	9151	12199	11696	8548	8287	14 juin	10246
	7668	9058	7193	12233	7423	8410	6946	9256
Week-end 4	8662	12073	11149	13664	12575	8042	21 juin	13306
	11500	8249	8375	11363	9365	6187	22 juin	12087
Week-end 5	29 juin	11491	8831	9815	12118	8645	12375	27 juin
	11315	11867	6059	6806	12127	6809	29 juin	28 juin
Week-end 6	10728	9650	11137	10564	8921	8006	11365	10661
	8685	11720	10134	10667	7186	7456	6845	9472
Week-end 7	10741	10602	8804	10528	9 juillet	9473	9956	9799
	10030	12713	8705	9326	9787	9599	9749	12 juillet
	139388	**130675**	**130925**	**143473**	**138361**	**110891**	**136285**	**139507**

11 août

	Nbre fermeture	Durée totale h
2019*	1	?
2020	0	0
2021	0	0
2022	0	0
2023	1	3,89
2024	1	4,43
2025	4	15,67
2026	3	12

* Hors procédure – Mesure d'urgence

La fréquentation estivale

Les mesures mises en place / Maîtrise et gestion des flux

La régulation des flux via l'accès autoroutier – Fermeture sortie 12

> **Une mesure indispensable** pour être en capacité de maîtriser le flux entrant et limiter la saturation et les débordements autour du lac

> **Une mesure très efficace** au regard de l'absence de **grosses** difficultés de circulation autour du lac sur les trois dernières saisons

> **Une mesure qui reste cependant exceptionnelle** (soumise à autorisation préfecture) compte-tenu de la gêne occasionnée pour les habitants et des impacts sur le trafic autoroutier avec la problématique de la gestion de la sécurité au sein des tunnels

> Une mesure mise en œuvre de manière plus fréquente en 2025 et 2026 qui peut traduire une augmentation de la pression extérieure / besoin d'accès à l'eau et espaces de fraîcheur des populations urbaines

Partie 1. La fréquentation estivale

Ce qui ressort de ces éléments factuels …

> Des difficultés qui ne sont pas liées au tourisme => « Ne pas se tromper de cible »

> La volonté des collectivités concernées de **ne pas accroître cette fréquentation à la journée et même de la réduire**

> **Des mesures de régulation qui depuis 2019 apparaissent efficaces mais qui doivent être améliorées**

> Sur les 15 dernières années, **pas d'accroissement des pointes de fréquentation** qui apparaissent même moins intenses et moins récurrentes **mais**…

- Une pression qui tend à augmenter et sur ces dernières années, des pointes qui auraient certainement pu être beaucoup plus importantes sans la régulation de l'accès autoroutier
- Des comportements agressifs et des incivilités qui par contre, tendent à s'accroître notamment au niveau des plages
- Une fréquentation des plages en soirée de plus en plus importante et qu'il convient de mieux maîtriser

Partie 1. La fréquentation estivale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Temps d'échange



Partie 2. LA SECURITE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

Gendarmerie nationale

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

SAVOIE
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SDIS 73

CCLA

J. OPS
SÉCURITÉ PRIVÉE

Lépin le lac

Nances

NOVALAISE
entre lac et montagne

Saint Alban de Montbel

Aiguebelette-le-Lac

La Sécurité

Constats à partager

> Des incivilités et « délits » constatés qui se concentrent sur les plages et aux abords avec des phénomènes qui apparaissent plus prégnants sur le secteur de « Pré-Argent »
 - Consommation d'alcool et de stupéfiants
 - Non respect des règles en vigueur
 - Bagarres et agressions
 - Abandon de déchets (cf. volet environnement)

> Des évènements qui se concentrent sur le début de saison (fin mai – début juillet) et qui sont principalement le fait de petits groupes d'individus. **Pour rappel, la saison 2026 a été particulièrement calme entre juillet et fin août!**

> Des incivilités et des « délits » qui s'observent aussi sur le plan d'eau avec une circulation parfois suspecte d'embarcations entre le lac et les plages

> « Comparaison n'est pas raison » mais tous les plans d'eau, les petits comme les plus grands, certains bords de cours d'eau, certains sites de montagne sont aujourd'hui touchés par ces problèmes de sécurité et ces incivilités

La Sécurité

Le dispositif mis en place / Lac d’Aiguebelette

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE



La Sécurité

Le dispositif mis en place / Lac d'Aiguebelette

Un des rares territoires a avoir mis en place depuis 2020 un dispositif coordonné de sécurité estivale qui associe: CCLA, Préfecture – Gendarmerie, Communes riveraines du lac, SDIS, Représentants agents de sécurité, Gardes RNR et AREA

=> Comité de pilotage de l'organisation de la sécurité estivale autour du lac d'Aiguebelette

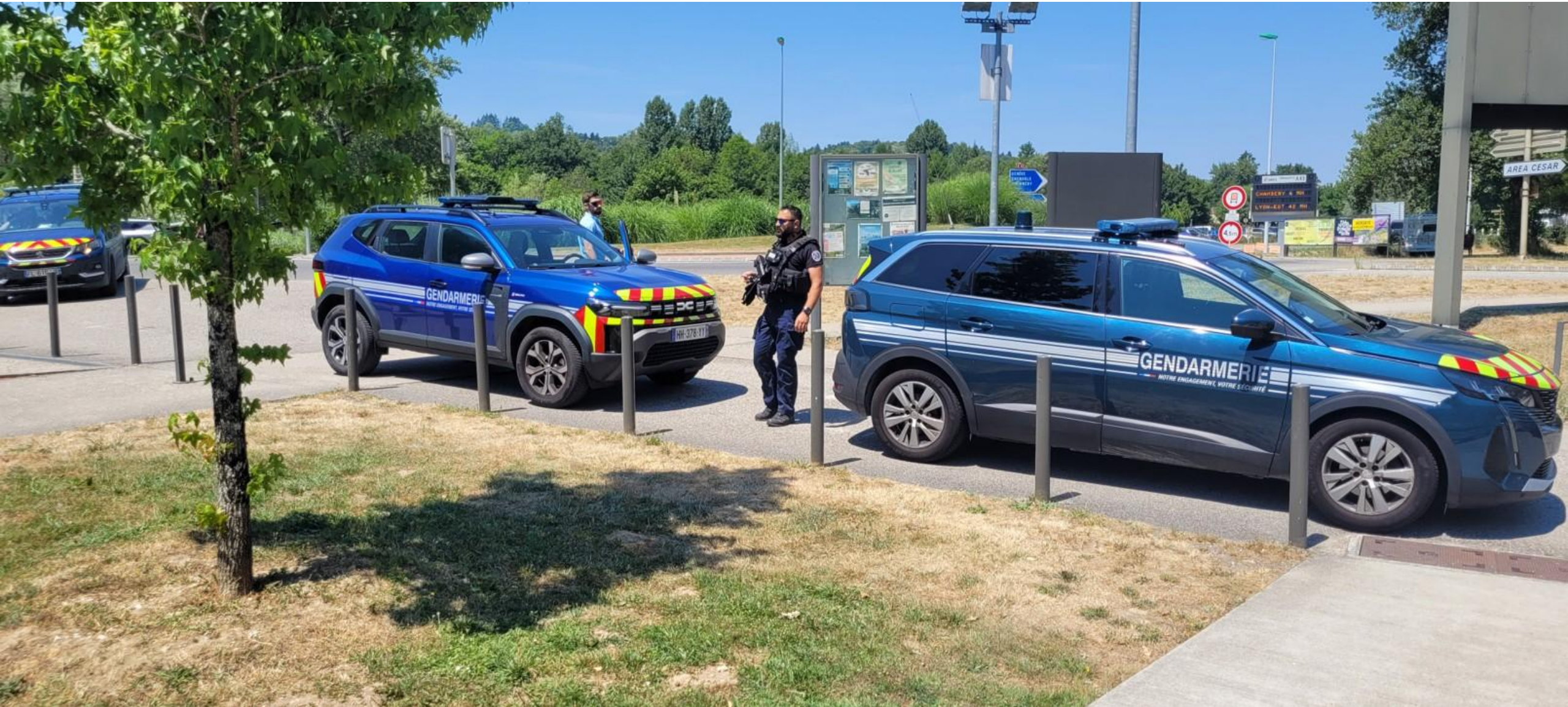
> Une réunion en avant saison de calage du dispositif et de partage d'informations
> Une réunion toutes les semaines de fin mai à mi-juillet (Bilan week-ends et préparation week-ends suivants) => Identification des besoins et adaptation du dispositif en fonction des constats et de la situation météo
> Une réunion de bilan / perspectives après saison

Sur le plan opérationnel:

> Un groupe de communication qui associe aussi l'OT et les gestionnaires de plage
> Une communication radio permanente entre Gendarmes – Agents de Sécurité - Gardes de la Réserve
> Un gendarme et un élu référents pour chaque week-end => Coordination et déclenchement procédures autoroutières AREA

La Sécurité

Les moyens déployés / Lac d'Aiguebelette



La Sécurité

Les moyens déployés / Lac d'Aiguebelette

Préfecture - Gendarmerie

COB Pont-de–Beauvoisin 73 mobilisée en priorité autour du lac les week-ends + Renfort réservistes

Poste provisoire juillet – août (3 réservistes + 1 gendarme d'active) – CCLA = Logement + repas

Renforts possibles:

- PSIG Chambéry
- Peloton autoroutier
- Brigade cynophile
- Gendarmes en civil
- Brigade Nautique d'intervention
- Douanes sur demande préfecture

En juin 2026, jusqu'à 20 gendarmes mobilisés autour du lac

SDIS

Secours aux personnes / CS Novalaise
Surveillance baignade via BNSSA (19 BNSSA en 2026)

Coût et logement des BNSSA pris en charge par la CCLA et les communes de Novalaise et de Lépin-le-Lac

Agents de sécurité

Mis en place par la CCLA, communes de Novalaise et Lépin-le-Lac

Sécurité / Contrôle à l'entrée et sur les plages
Gestion stationnement parking Sougey
Renforcement ponctuel avec agents « volants »

En juin 2026, jusqu'à 20 agents de sécurité privée autour du lac

Gardes RNR

Police de l'environnement sur le périmètre de la Réserve

2 gardes permanents CCLA et CENS + renfort en été

Surveillance, contrôle et verbalisation / Infractions au code de l'environnement

Financement Région dans le cadre de la RNR

AREA

Déclenchement procédures info A43 et fermeture sortie 12

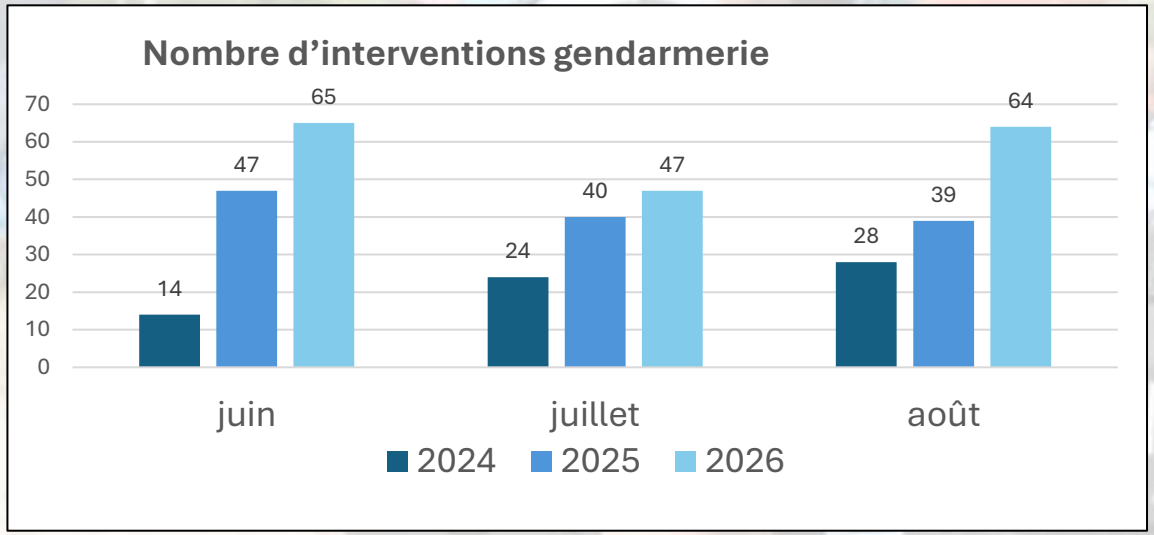
La sécurité

Présence et interventions Gendarmerie – Données

A l'échelle des 5 communes riveraines du lac et sur les mois de juin – juillet – août:

Nombre d'heures gendarmes : 5074 h en 2025 et 6799 h en 2026 => + 34%

Effort possible grâce à la mise en place du dispositif estival de protection des populations (DEPP) mis en œuvre juillet/août, armé par des réservistes et des gendarmes d'active, dédié à la sécurisation des 5 communes.



Près de 40% d'augmentation du volume des interventions sur les 5 communes sur juin – juillet – août entre 2025 et 2026

DÉLINQUANCE Données PN+GN	P-1	P
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	9	17
Atteintes aux biens	40	41
Dont Cambriolages	14	6
Dont Vols liés aux véhicules	13	18
Destructions et dégradations	1	4
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

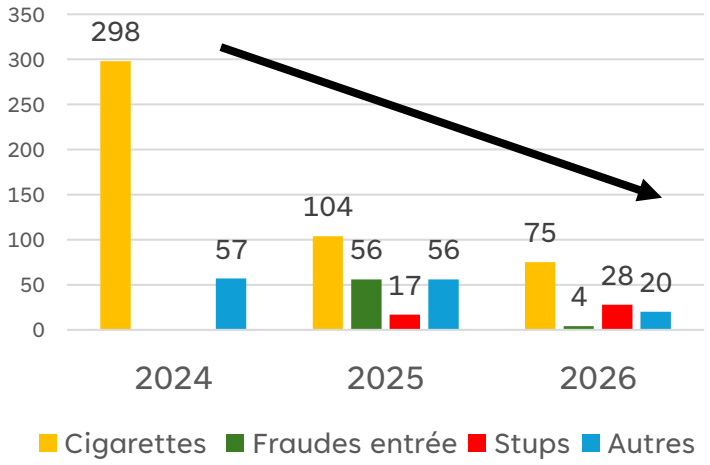
Augmentation des interventions mais globalement pas d'augmentation sensible des actes de délinquance entre 2025 et 2026

La Sécurité

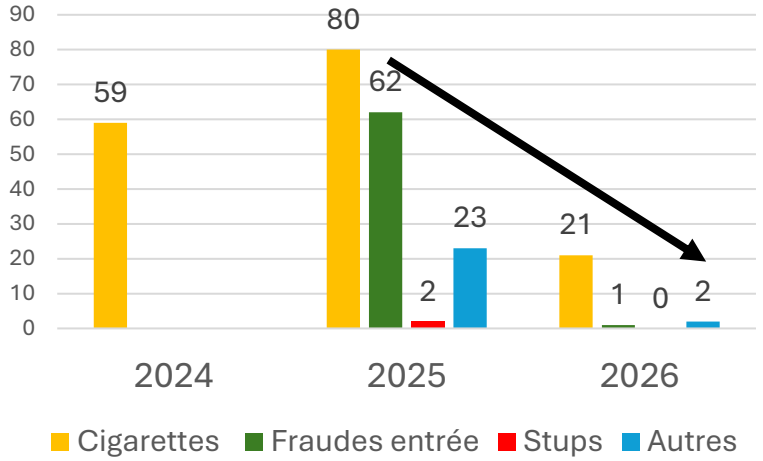
Données et tendances – Plages / Sécurité privée

Une baisse générale et sensible des indicateurs / Incivilités et agressions sur les plages, notamment liée à un renforcement des moyens de sécurité privée

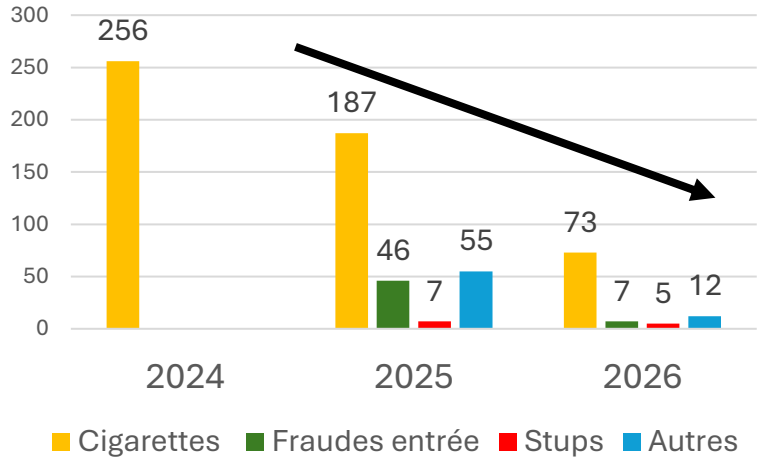
Pré-Argent - Incivilités



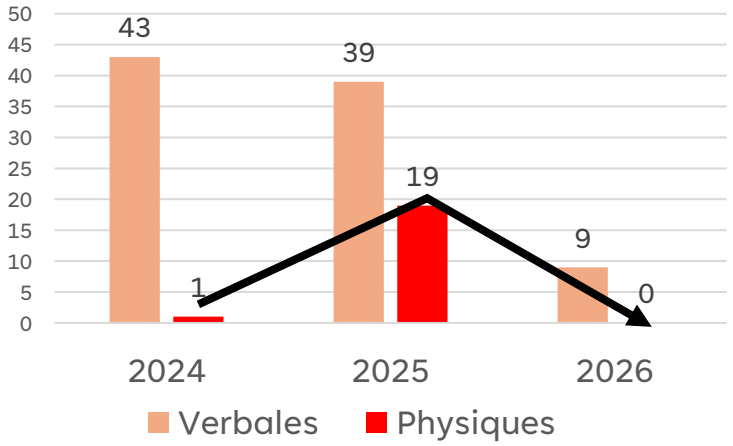
Bonvent - Incivilités



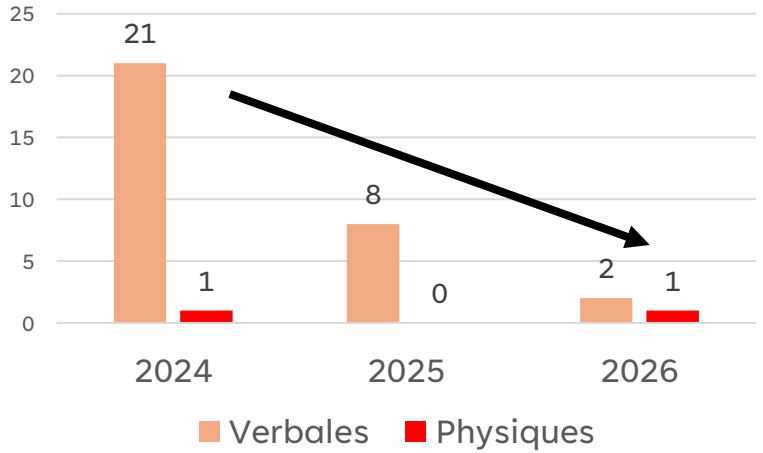
Sougey - Incivilités



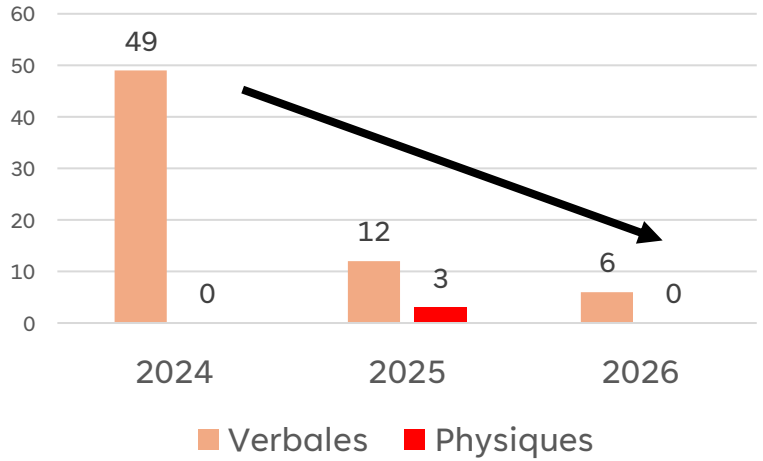
Pré-Argent - Agressions



Bonvent - Agressions



Sougey - Agressions



Partie 2. La sécurité

Ce qui ressort du volet sécurité…

> Des comportements violents, une agressivité et un refus de l'autorité qui « malheureusement » tendent à suivre les évolutions de la société

> Des moyens très conséquents à la fois humains et financiers déjà mobilisés=> Un effort de tous les acteurs concernés

> Un « manque » de solidarité entre les territoires péri-urbains et les agglomérations – Absence de dialogue. Nos territoires sont des espaces de respiration, des points de fraîcheur pour les populations urbaines => Besoin du soutien des agglomérations pour mieux maîtriser la fréquentation

> Une pression à maintenir voire renforcer => Des adaptations et des évolutions des moyens de sécurité déjà prévues pour 2027 (Voir volet Perspectives)

Partie 2. LA SECURITE
Temps d'échange



CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Partie 3.

LAC & ENVIRONNEMENT



Lac & Environnement

Quels impacts potentiels liés la fréquentation estivale…

Trois volets	Cadre	Qui?
La préservation des milieux naturels protégés => Risque de dégradation des zones naturelles, risque incendie, dérangement pour la faune, Abandon de déchets	Réglementations en vigueur (Biotope, Réserve Naturelle Régionale, règlement lac)	CCLA, Conservatoire des Espaces Naturels, OFB, Gendarmerie
La qualité de l'eau et du milieu aquatique	Suivi scientifique et études qualité du milieu aquatique	CCLA et CENS en lien avec l'INRAE, l'Université de Savoie et l'OFB
Abandon de déchets sur les plages	La gestion des déchets et tri sélectif	CCLA, communes et délégataires (gestionnaires plages)

Lac & Environnement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples



> Piquetage de protection des zones de végétation aquatique (2021) – 12 km de piquets (980 000 €)

Lac & Environnement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples



> La restauration et la **sanctuarisation** du marais du Gua (Nances) (2016 - 2017 - Héritage des CM aviron de 2015)
Suppression de toute pénétration dans la zone humide et la frange littorale

Lac & Environnement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples



> Aménagement de la rive Est (700 000 €) – Voie verte et suppression du stationnement (2017 - 2018) => Réduction sensible de la fréquentation et baisse des quantités de déchets abandonnés sur ce secteur

Lac & Environnement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples

> Depuis 2015, mise en place d'une garderie de la Réserve Naturelle Régionale: 2 gardes permanents + renfort saisonnier



Lac & Environnement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples

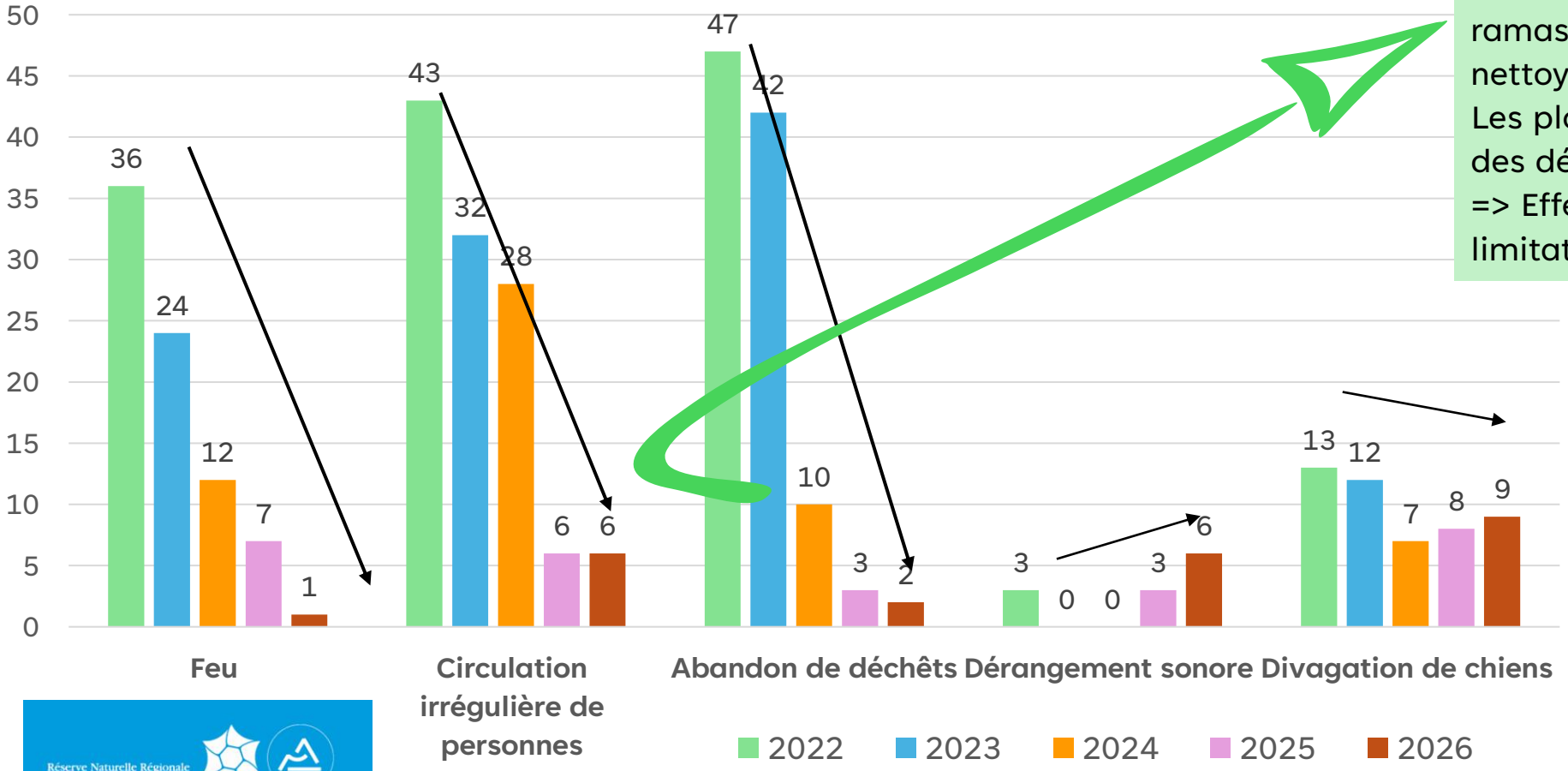


> Déclenchement d'opérations de Police de l'environnement sous l'autorité de la Vice-Procureure (MISEN)=> Gendarmes dont brigade nautique, OFB, ONF, Gardes RNR,... **2 journées en 2026**

Lac & Environnement

Fréquentation et préservation des milieux naturels / Mesures déjà en place – Quelques exemples

Evolution du nombre d'infractions constatées par les gardes de la réserve mi-mai à fin août (2022 à 2026)



Diminution des déchets abandonnés confirmée par la baisse des quantités ramassées lors des journées de nettoyage du lac
Les plongeurs présents remontent des déchets qui sont souvent anciens
=> Effet de la surveillance + limitation accès rive Est + Pédagogie

Une baisse sensible des infractions au règlement de la Réserve Naturelle Régionale

Une action très efficace qui est maintenant couplée à des actions de sensibilisation et de pédagogie à l'environnement

Lac & Environnement

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Suivi de la qualité de l'eau et du milieu aquatique / Mesures déjà en place

> **Un suivi scientifique en place de puis 1988** et maintenant confié à l'INRAE de Thonon-les-Bains
> => Suivi du fonctionnement global de l'écosystème et de ses équilibres
> Mesures : Oxygène, fertilisants (N, P), chlorophylle, transparence températures, phytoplancton, etc...

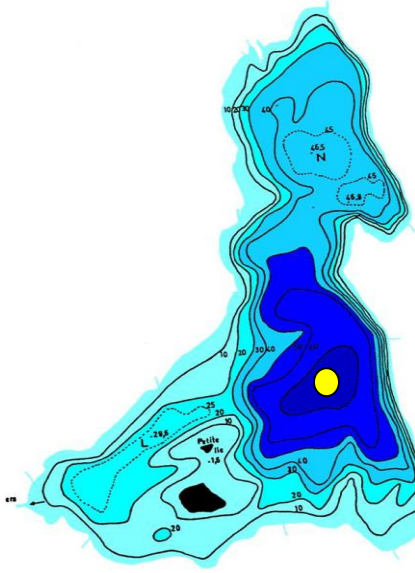
> Un suivi de la qualité des eaux de baignade (bactériologique) via l'ARS

> Programme de suivi des plans d'eau de l'Agence de l'Eau (tous les 4 ans) => Bilan complet dont état de la contamination de l'eau et des sédiments par les micropolluants

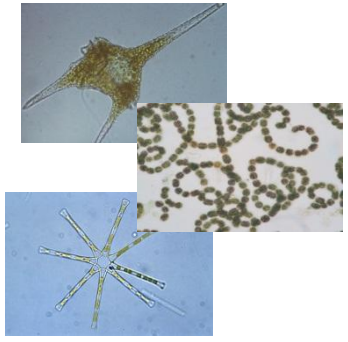
> Analyses Syndicat du Thiers /Eau brute dans le cadre de la production d'eau potable

> Suivi piscicole par l'OFB tous les 6 ans

> Des études plus ponctuelles sur l'état de certains compartiments pilotés par la CCLA => Etat des herbiers aquatiques du lac (2024) , Etude sur la production de calcite et ses impacts (2027)....



INRA SCIENCE & IMPACT





Bon état écologique global du lac, très bonne qualité des eaux et surtout, **pas d'indicateur qui traduirait une tendance à la dégradation du milieu aquatique**

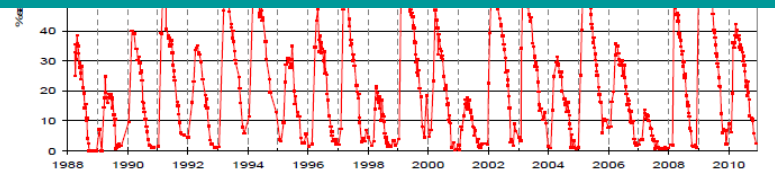
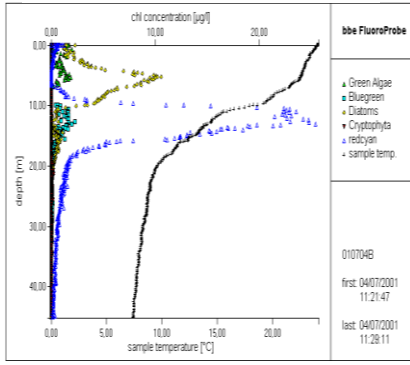


Figure 36 : Evolution des teneurs en oxygène dissous en % de saturation à 60 mètres au point A de 1988 à 2010.





Gestion des déchets sur les plages / Les mesures en place

Le dispositif

> Toutes les plages et sorties de plages sont équipées de systèmes de collecte et de tri des déchets. **Pendant la période d'ouverture des plages (juin – août), la gestion des déchets sur site est de la responsabilité des exploitants qui assurent le nettoyage des plages avant leur ouverture (10h00).** En dehors de ces périodes = Collectivité propriétaire du site

> La CCLA a renforcé les équipements de collecte sur chaque site (Containers supplémentaires) – Dimensionnement du nombre de containers et collecte par son prestataire (SUEZ) avant chaque week-end

> Des astreintes ont été mises en place au niveau des services techniques (CCLA et communes) pour tous les week-ends à partir de fin mai => Gestion déchets sur parkings, autour des points d'apports et repérage des problèmes éventuels avant déclenchement d'interventions

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Gestion des déchets sur les plages / Les mesures en place

Des problèmes effectivement observés en tout début de saison 2026

> Un dimensionnement insuffisant des équipements qui a été adapté début juin

> Une fréquentation exceptionnelle fin mai 2026 avant que les plages ne soient ouvertes et que l'ensemble du dispositif ne soit en place.
Rq: Tous les sites ont été nettoyés dans la matinée => Intervention des ST commune de Novalaise sur Pré-Argent

> Des phénomènes malheureusement communs à de nombreuses bases de loisirs et des espaces naturels à l'échelle nationale

Un développement des pique-niques et rassemblements sur les plages avec abandon des déchets

Des comportements qui sont le fait d'habitants du territoire ou territoires tout proches
=> Des interventions de nettoyage matinal de plus en plus lourdes et contraignantes

Engager une réflexion / Moyens et solutions à imaginer pour réduire ces phénomènes

Partie 3. Lac & Environnement

Ce qui ressort du volet Lac & Environnement…

> Des moyens très importants déjà mis en œuvre et qui continueront à l'être pour protéger et préserver les milieux naturels => **La préservation du patrimoine naturel est au cœur des politiques communales et intercommunales depuis plusieurs décennies et cela restera un fil conducteur de l'action territoriale**

> **Une protection du lac et de son environnement qui est prioritaire mais pas une « sanctuarisation »** => Préserver les équilibres entre les activités, le développement touristique et la préservation des équilibres écologiques

> Un bon état écologique du lac mais une vigilance et un suivi permanent d'indicateurs scientifiques

> Des réflexions en cours pour mieux appréhender le fonctionnement de certains « compartiments » du lac, proposer de nouvelles actions de préservation et essayer d'anticiper les effets du changement climatique

> En matière de déchets, une réflexion à poursuivre pour limiter les dépôts sauvages

CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Partie 3.

LAC & ENVIRONNEMENT



Temps d'échange

Perspectives

Evolutions et adaptations déjà envisagées pour 2027



CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Ce qui est déjà prévu pour 2027

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

> Maintien du dispositif sécurité actuel mais une **organisation renforcée et optimisée:**

- **Nouvelle gendarmerie de Novalaise qui sera au cœur du dispositif**
 Pour rappel, à terme, **10 gendarmes supplémentaires** pour l'Avant-Pays Savoyard et non pas une redistribution des effectifs
- **Maintien d'un poste provisoire** mais avec une ouverture avancée à partir de début mai pour couvrir les week-ends de mai à juin
- **Mise en place d'un bateau « gendarmerie »** / Surveillance et interventions des gendarmes sur le lac
- Accroître la capacité d'enlèvement des véhicules / Stationnement gênant => **Contrat avec une fourrière**

> **Installation de panneaux d'information dynamique** / Capacité de stationnement autour du lac et développement d'une **application permettant de connaître en temps réel le niveau de saturation autour du lac**

> Développement de campagnes de communication et de sensibilisation / Déchets sur les plages, incendies, nuisances sonores … **en allant au contact des usagers** (« Happening » Exemple actions Parc des Calanques)

> Projet de mise en place de postes de médiation / surveillance les week-ends de juin à début juillet après 19h00 / fréquentation des plages et autres secteurs (en réflexion)

Le reste… A imaginer et à définir ensemble lors des prochains rendez-vous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Fréquentation estivale autour du lac du lac d'Aiguebelette

« Bilan et perspectives »

Réunion publique 6 novembre 2026

Les suites et conclusion



Ateliers participatifs sur la fréquentation

Les thèmes	Les questions
La fréquentation	Difficultés
La sécurité	Ce qu’on gagne / ce qu’on perd
Lac et environnement	Propositions
…	…

Fréquentation estivale autour du Lac d'Aiguebelette - Bilan et perspectives

QR Code pour contribuer à la réflexion et s’inscrire aux ateliers

https://forms.cloud.microsoft/e/z5kpY60JM8